



Club de Natation *les Riverains*

Code d'éthique



Introduction

Le Club de Natation les Riverains de Lévis s'est doté d'un Code d'éthique établissant des règles de conduite ayant pour objectif de rendre la pratique de la natation la plus agréable possible. Afin de répondre à cet objectif, le Code d'éthique est basé sur un système de valeurs telles que le respect, la justice, l'honnêteté, l'autonomie, la responsabilité et le développement de l'esprit sportif dans un cadre compétitif avec coopération et entraide. Ce Code d'éthique s'applique aux nageurs, à leurs parents ainsi aux entraîneurs, et ce, en tout temps lors des entraînements, des compétitions et lors d'activités à l'extérieur du Club.

Ce Code d'éthique met en lumière la responsabilisation de chaque individu dans le cadre des relations interpersonnelles et organisationnelles en lien avec le sport que votre jeune pratique au sein du Club de Natation les Riverains.

Ce Code d'éthique peut être utile lorsqu'on est confronté à certaines problématiques pouvant survenir en sport, car il représente un point de référence et un guide pour ce qui est «de la bonne chose à faire». S'il arrive qu'une personne n'agisse pas en conformité avec celui-ci, le conseil d'administration se réserve le droit d'appliquer des sanctions proportionnelles aux manquements constatés.

La distinction d'un club passe par l'image de ses membres et par des règles que nous nous donnons.



Le code d'éthique de l'athlète participant nageur

En tant que nageur faisant partie du Club de Natation les Riverains, je me dois de respecter le code d'éthique de l'athlète nageur.

Sport individuel

- Ne pas oublier que nos résultats en compétition sont le fruit de l'effort fourni à l'entraînement.
- Ne pas oublier que nos propres résultats sont plus importants que ceux des autres.
- Ne pas oublier que le but de la natation est de se dépasser soi-même et non pour les autres.
- Accepter qu'en cas d'échec le blâme ne peut que m'appartenir.
- Accepter de fournir un effort constant et engagé.

Esprit d'équipe et sportif

- Se montrer poli et agréable avec les autres nageurs autant en compétition qu'en entraînement.
- Apprendre à vivre et à penser en équipe.
- Faire preuve de discipline et d'esprit d'équipe durant la compétition (encouragement, cri d'équipe, tout en demeurant ensemble).
- Avoir un comportement adéquat en cas d'échec.
- Respecter les décisions des officiels en rapport aux disqualifications.
- Démontrer un comportement acceptable envers les nageurs, les entraîneurs et tous les bénévoles sur le bord de la piscine.

Respect

- Écouter et respecter les directives émises par l'entraîneur en tout temps.
- Respecter le programme préparé par son entraîneur car celui-ci travaille dans le but de l'aider à performer.
- Considérer mes adversaires comme indispensables à la compétition.
- Utiliser un langage acceptable et adéquat en tout temps.

Dignité

- Accepter autant mes réussites que mes échecs.
- Accepter mes échecs si je suis satisfait et que j'ai fourni mon effort.
- Savoir reconnaître les forces des autres ainsi que leur réussite.

Plaisir et honneur

- Nager parce que j'aime ça.
- Être fier de faire partie de l'équipe des Riverains (REG).
- Considérer mes résultats comme une conséquence du plaisir de nager.
- Considérer le dépassement personnel plus important que l'obtention d'un quelconque prix.
- Véhiculer les valeurs de mon sport par mes comportements.
- Représenter son équipe partout en tout temps.

Entraînement

- Participer collectivement à l'installation et au rangement de l'appareillage de la piscine (câbles, etc.).
- Respecter et utiliser adéquatement les équipements et les installations mis à la disposition.

Le code d'éthique de l'entraîneur et du moniteur

En tant qu'entraîneur et moniteur faisant partie du Club de Natation les Riverains, je me dois de respecter le code d'éthique de l'entraîneur et du moniteur.

Intégrité et Équité

- Doit faire preuve d'intégrité envers les athlètes, le sport, ses collègues.
- Traiter équitablement tous les participants dans le contexte des activités sportives, indépendamment de leur sexe, de leur race, de leur lieu d'origine, de leur potentiel sportif, de la couleur de la peau, de leur orientation sexuelle, de leur religion, de leur statut économique, de leur âge ou de toute autre condition.
- Faire preuve d'honnêteté envers les athlètes et le sport.

Compétences

- Faire le nécessaire pour acquérir la formation requise ou pour maintenir ses connaissances à jour afin de remplir ses fonctions avec professionnalisme.
- Doit toujours agir dans le meilleur intérêt des athlètes en vue de leur épanouissement, peu importe leur niveau.
- Communiquer et collaborer avec les membres de la famille, en les engageant dans des décisions appropriées relativement à la formation de l'athlète.

Sécurité

- S'assurer que les sites d'entraînement ou de compétition dans lesquels les athlètes évoluent soient sécuritaires en tout temps.
- Éviter de mettre les athlètes dans des situations présentant des risques inutiles ou non adaptés à leur niveau.

Sauvegarde des intérêts des athlètes

- Doit toujours agir dans le meilleur intérêt des athlètes en vue de leur épanouissement, les encourager à se respecter les uns les autres et à se voir respecter pour leur valeur en tant que personne.
- Traiter en tout temps avec respect tous les athlètes du sport.
- Favoriser le développement de l'estime de soi des athlètes.
- Utiliser un langage précis sans injure ni expression vulgaire.
- Informer les athlètes des dangers à la consommation d'alcool ou de drogues.
- Informer les athlètes de l'importance d'être en bonne forme physique.

Responsabilité

- Doit être franc et respectueux envers ses collègues et démontrer des comportements reflétant les valeurs du Club.
- Faire preuve de discrétion dans les conversations en privé sur les athlètes, les entraîneurs et les participants du sport (agir avec prudence, être sur ses gardes et faire attention à ce que l'on dit et à ce que l'on fait).
- Respecter les domaines d'expertise, l'expérience et les raisons des autres personnes engagées dans le sport, en tenant bien compte de leurs opinions.
- Respecter les athlètes comme on respecte des personnes autonomes et s'abstenir d'intervenir inopportunément dans des questions d'ordre personnel qui ne sont généralement pas considérées comme relevant de la compétence de l'entraîneur.
- Ne pas donner en public de descriptions qui rabaissent d'autres personnes engagées dans le sport (ex. : conversations, plaisanteries, communiqués aux médias, déclarations).
- Contribuer à l'avancement de la natation par l'échange de mes connaissances et de mon expérience avec mes collègues.

Le code d'éthique du parent et du spectateur

En tant que parent et spectateur faisant partie du Club de Natation les Riverains, je me dois de respecter le code d'éthique du parent et du spectateur.

Généralités

- Considérer que les athlètes font du sport pour leur propre plaisir et non pour me divertir.
- Avoir une attitude positive.
- Inculquer à mon enfant des valeurs de respect, de discipline, d'effort et de loyauté.
- Préférer les encouragements aux critiques.
- Considérer la victoire comme un des plaisirs du sport, dédramatiser la défaite et reconnaître les erreurs comme faisant partie de l'apprentissage.
- Reconnaître les bonnes performances de mon enfant comme celles des autres nageurs.
- Accepter les limites de mon enfant et ne pas projeter d'ambition démesurée sur lui.
- Ne pas tolérer ni encourager la violence physique et psychologique.
- Ne jamais menacer ou essayer de manipuler l'entraîneur.
- Encourager mon enfant à développer ses habiletés et son esprit sportif tout en étant dans un sport individuel.

Respect

- Respecter le travail et les décisions de l'entraîneur qui s'investit pour les athlètes.
- Respecter l'horaire d'entraînement et de compétition.
- Respecter l'assignation des aires d'attente des compétitions. Aucun parent n'est toléré sur les plateaux de compétition. Seul l'entraîneur peut demander la présence d'un parent.
- Respecter les décisions des officiels bénévoles.

